

## Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 14 - Quatrième trimestre 2006

### Un bilan positif en 2006, malgré une fin d'année plus laborieuse

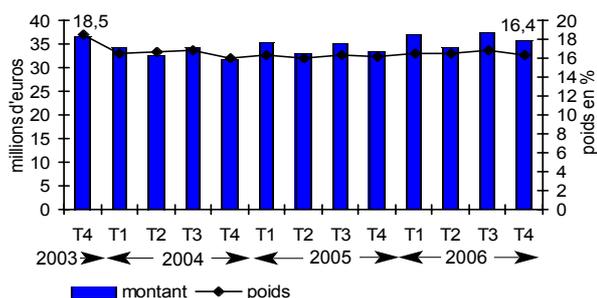
L'activité semble avoir été moins soutenue au cours du dernier trimestre de l'année. Plusieurs indicateurs font en effet apparaître un léger essoufflement : moins de cotisations salariales (donc moins de salaires versés), recul des offres d'emploi durable malgré des intentions d'embauche en hausse, remontée du chômage liée en grande partie à un flux plus étoffé de nouvelles inscriptions. Cette dernière évolution est constatée pour le deuxième trimestre consécutif.

Le tissu social du Romorantinais fait preuve en parallèle d'une grande sensibilité à la conjoncture, comme en témoignent l'augmentation des impayés de loyers, du nombre de nouveaux dossiers de surendettement et de ménages aidés par la Cellule Maintien de l'Énergie.

Ces éléments montrent la fragilité qui subsiste. Les déboires d'AXR en sont une illustration frappante. Ils ne remettent toutefois pas en cause un bilan 2006 que l'on peut qualifier de positif. Le nombre des demandeurs d'emploi a reculé de 11 % depuis décembre 2005 et le taux de chômage du bassin (7,5 %) a presque complètement effacé l'écart qui le séparait de la moyenne départementale. Dans de nombreux cas, le poids du Romorantinais dans le total du Loir-et-Cher est plus favorable qu'un an auparavant.

Une exception de taille : les offres d'emploi durable, à l'image de l'évolution mentionnée plus haut pour le dernier trimestre. La création de nouveaux postes de travail s'est montrée particulièrement dynamique mais, le plus souvent, sous forme précaire.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Le montant des cotisations appelées par l'URSSAF a légèrement fléchi en fin d'année, un peu plus dans le Romorantinais qu'en Loir-et-Cher. Il est cependant nettement supérieur au niveau enregistré au dernier trimestre 2005 (+ 7,3 % dans l'arrondissement). Le bilan 2006 apparaît d'ailleurs positif puisque le montant cumulé rejoint celui de 2003. Le poids de l'arrondissement dans le total départemental demeure quasiment stable depuis un an et demi.

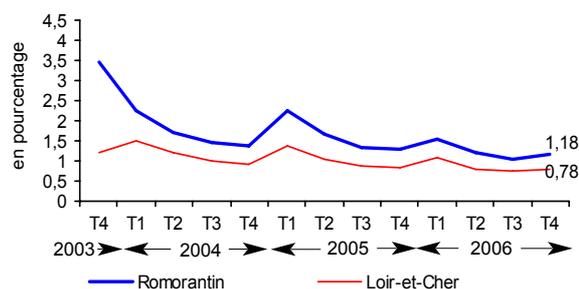
A partir du 1er trimestre 2003, l'URSSAF de Loir-et-Cher a recalculé le montant des cotisations liquidées et des restes à recouvrer en tenant compte du versement des

cotisations du département quelque soit le lieu où elles sont encaissées.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La part des cotisations non réglées à l'échéance est un peu plus élevée qu'en septembre dans le

Evolution du taux de reste à recouvrer



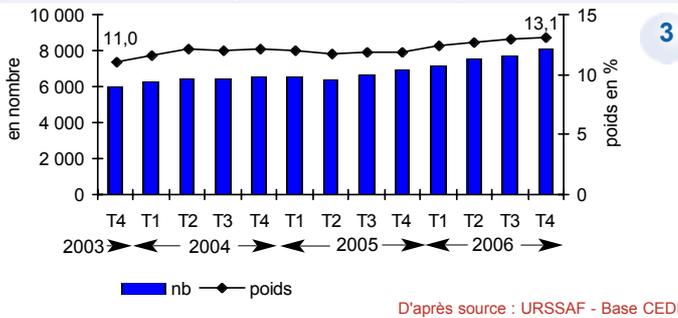
D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

Romorantinais. Elle demeure toutefois à l'un de ses plus bas niveaux enregistrés au cours des 4 dernières années. L'écart s'est légèrement creusé avec le taux départemental, inchangé durant ce trimestre, sans que la tendance de fond soit remise en cause.

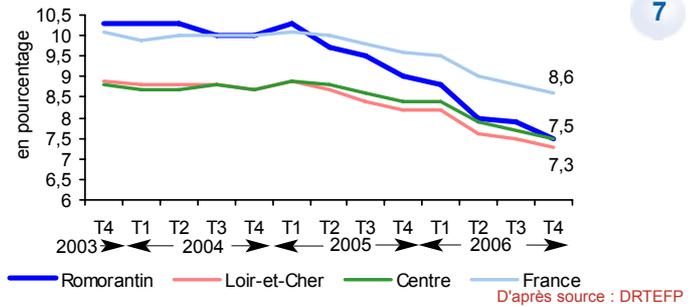
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'État et du Conseil Général de Loir-et-Cher

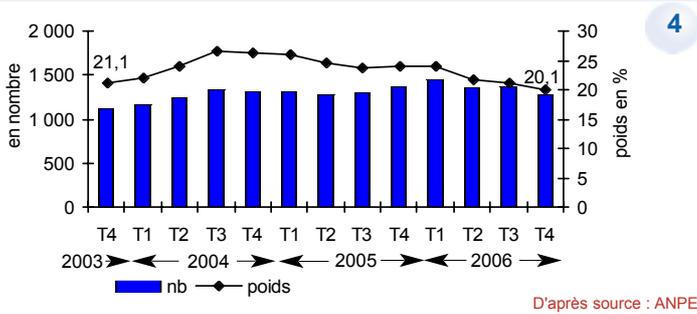
**Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)**



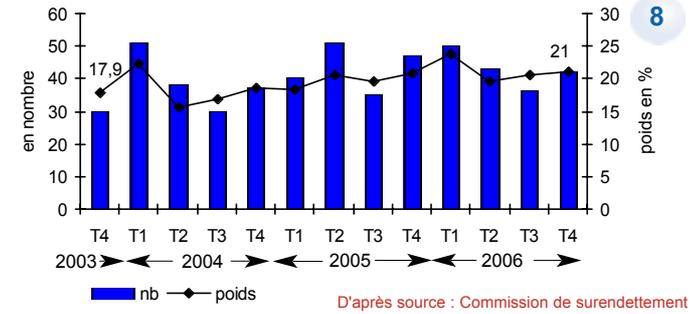
**Evolution des taux de chômage**



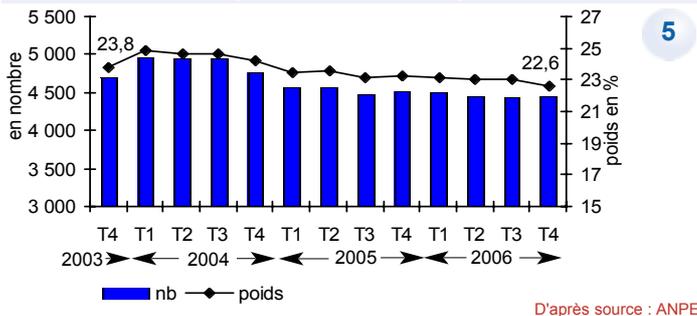
**Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A\* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)**



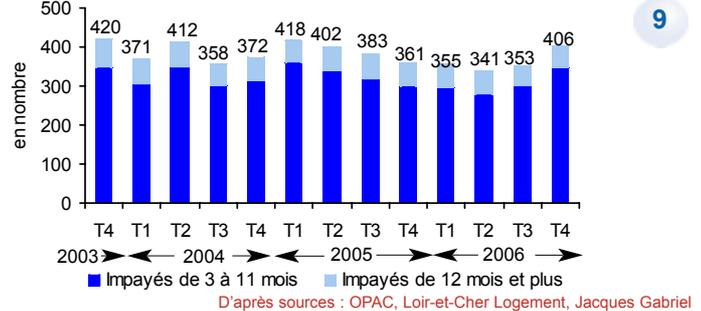
**Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



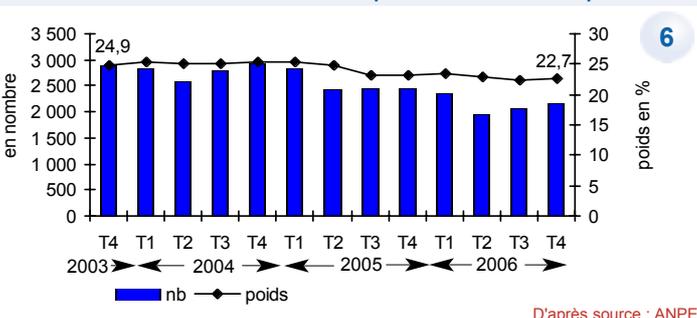
**Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)**



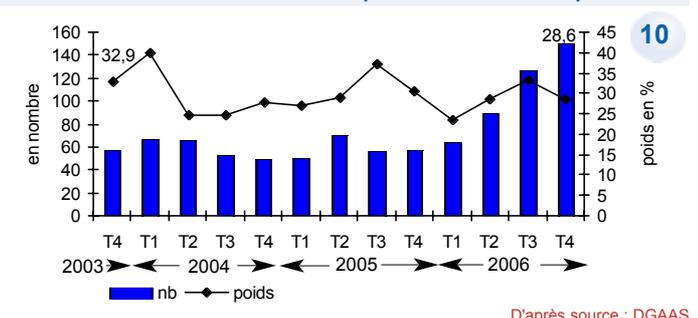
**Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin**



**Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1)\*\* dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



**Evolution du nombre de dossiers inscrits par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



**3** Bien qu'un peu moins marqué qu'au trimestre précédent, le besoin en main d'œuvre supplémentaire des entreprises est resté élevé entre octobre et décembre, en Romorantinois comme en Loir-et-Cher. En conséquence, le cumul annuel des DUE effectuées auprès de l'URSSAF est très nettement supérieur à celui de 2005. L'augmentation atteint 17 % dans l'arrondissement, pour un total de 8 060 déclarations (+ 7 % en Loir-et-Cher). La part prise par le Romorantinois dans le total départemental s'est ainsi à nouveau hissée. Elle dépasse 13 % pour la première fois depuis la création de ce tableau de bord.

modérée dans l'arrondissement (+ 3,4 %) que dans l'ensemble du Loir-et-Cher (+ 10,6 %). Le total cumulé pour 2006 est ainsi un peu inférieur à celui de l'année précédente dans le Romorantinois (- 1 %), alors qu'il augmente de près de 2 % dans le département. Le poids du bassin (22,6 %) est en conséquence le plus faible de notre série.

**6** Le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 a confirmé une légère reprise entre octobre et décembre, en données brutes. Sur l'ensemble de l'année, il est en baisse de 11 % dans le Romorantinois, contre - 8,6 % en Loir-et-Cher. Le poids de la zone d'emploi dans le total départemental s'établit à 22,7 %, en très légère hausse.

\*\* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

**7** Malgré la hausse du nombre des demandeurs d'emploi, le taux de chômage du Romorantinois a encore baissé de 0,4 point en 3 mois. Il s'établit à 7,5 % au 31 décembre, rejoignant ainsi le taux régional. L'écart avec le taux départemental n'est plus que de 0,2 point (7,3 %). En un an, le repli est de 1,5 point.

La méthode de calcul des taux de chômage par zone d'emploi a été révisée et améliorée par l'INSEE. Les calculs prennent désormais en compte notamment les fluctuations saisonnières du mar-

ché du travail spécifiques à certaines zones - les taux ont été recalculés sur l'ensemble de la période 1998 - 2006.

**8** Après trois trimestres consécutifs de baisse, le nombre des nouveaux dossiers de surendettement (42) est en augmentation en fin d'année, tout en restant largement inférieur du niveau atteint à l'automne 2005. Le Romorantinois représente 21 % du nombre total de dossiers déposés auprès de la Commission de la Banque de France, l'une des plus fortes proportions enregistrées. Le cumul annuel est presque équivalent à celui de 2005, alors qu'il est en net retrait dans le département.

**9** Le nombre total d'impayés de loyers est également en forte hausse sur les 3 derniers mois (+ 15 %). Ce mouvement touche surtout les retards de moins d'un an qui progressent respectivement de 16,4 % sur le trimestre et de 17 % en 2006. Globalement, l'évolution annuelle est de + 12,5 %.

**10** Le trimestre précédent avait vu l'assouplissement des critères d'attribution des aides accordées au titre du FSL Energie, engageant une nouvelle série de données. Entre octobre et décembre, le nombre de dossiers acceptés par la CME a continué d'augmenter fortement, tant dans le Romorantinois que dans l'ensemble du Loir-et-Cher. L'arrondissement représente 150 dossiers (+ 18 % en 3 mois), soit 28,6 % du total départemental.

\* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

**5** Les nouvelles inscriptions à l'ANPE ont été plus nombreuses qu'au 4ème trimestre 2005. La tendance est toutefois plus